

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal



Séance du 08 juin 2011
Convocation du 1^{er} juin 2011
Sous la présidence de M. Jean-Luc RUCH, Maire

Présents : Mmes & MM. les Adjoints

WEBER Jean-Marc - BUREL Christophe - SPIELMANN Florence -
WENGER Bernadette - TROESTLER Vincent

Nombre des
conseillers

élus :
23

Mmes & MM. les Conseillers Municipaux :

FENGER Jean-Pierre - SCHAEFFER Thomas - GOEPP Christian -
METZ Sylvain - WEICKERT Jean-Luc - GEISTEL Anne - GRIMLER Damien

Conseillers en
fonction :
23

Absents excusés : Mme HUBER Cathie a donné pouvoir à M. Christophe BUREL
M. FISCHER Serge a donné pouvoir à M. METZ Sylvain
M. GUNTZ Frédéric a donné pouvoir à Mme WENGER Bernadette
M. MULLER Marc a donné pouvoir à M. WEBER Jean-Marc
M. GUILLERMINET Didier a donné pouvoir à Mme SPIELMANN Florence
M. BLEGER Mathieu
M. BUCHMANN Philippe
Mme SERBONT Christine
M. STOEFFLER Patrick

Conseillers présents
et représentés :
18

Absent : M. KURZ Christophe

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 MAI 2011

n° 35/11

Il y a lieu de rectifier le vote du point 9 intitulé « Contrat de prestation de sécurité » : M. Damien Grimler s'est abstenu pour la reconduction du contrat de prestations avec Sécuritas pour assurer des rondes de surveillance. Par contre, il a bien voté pour la mise en place d'une surveillance spéciale le soir du 13 juillet 2011, une prestation assurée par la SGOF.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la séance du 05 mai 2011.

18 P

II DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

N° 36/11

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative au projet de vente du bien immobilier bâti sis 5, rue Ampère en zone industrielle cadastré en section 46 n° 358/146 d'une superficie de 5455 m2 appartenant à la SCI MBG.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ce projet de vente.

18 P

III FIXATION DE TARIFS

n°37/11

Madame Florence SPIELMANN, Adjointe au Maire, propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs des A.L.S.H. 1 & 2 pour la rentrée scolaire 2011 / 2012.

Après délibération et sur proposition de la Commission chargée de la Culture, des Affaires Scolaires et de la Jeunesse, le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse de 1,5 % et fixe les tarifs comme suit :

Enfants DUTTLENHEIM				Enfants hors Village		
QF -1000	1000 à 1400	QF+1400		QF -1000	1000 à 1400	QF+1400
2.13 €	2.25 €	2.36 €	heure	2.54 €	2.83 €	2.83 €
4.64 €	4.89 €	5.15 €	repas	4.64 €	4.89 €	5.15 €
6.33 €	6.70 €	7.04 €	demi-journée sans repas * (8h à 12h ou 14h à 18h)	7.60 €	8.49 €	8.49 €
12.77 €	13.48 €	14.19 €	journée sans repas * (8h à 12h et 14h à 18h)	15.33 €	16.18 €	17.03 €
15.13 €	15.98 €	16.81 €	Forfait mercredi ou journée vacances avec repas (hors sorties)	18.92 €	19.97 €	21.02 €
31.34 €	33.08 €	34.82 €	Forfait repas midi (LMaJV) (un repas offert)	34.63 €	36.53 €	38.45 €

18 P

IV SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2011

n°38/11

1) Associations locales

n° 38a/11

En raison de l'absence de certains questionnaires envoyés aux associations pour le calcul des subventions de fonctionnement 2011, ce point est reporté au Conseil Municipal de septembre 2011.

2) Ecole de Musique

n° 38b/11

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal de verser à l'Ecole de Musique une subvention de fonctionnement de 9 150 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder à l'Ecole de Musique une subvention annuelle de fonctionnement de 9 150 € pour l'exercice 2011.

18 P

3) G.A.S.

n° 38c/11

Dans le cadre des prestations servies par le Groupement d'Action Sociale à l'ensemble des agents communaux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre en charge la cotisation statutaire due au CNAS pour l'exercice 2011 ; à savoir 193,51 € / agent.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de prendre en charge la cotisation à verser au CNAS pour 2011 et d'inscrire au budget primitif 2011 au c/ 6574 un montant de 4 700,00 €.

18 P

4) C.C.A.S.

n° 38c/11

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser au Centre Communal d'Action Sociale la subvention de 15 000 € pour l'exercice 2011.

18 P

V DEMANDES DE SUBVENTION *n° 39/11*

1) Participation au sport de haut niveau *n° 39a/11*

Monsieur Vincent TROESTLER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal une demande de subvention de la Concorde au titre de la participation au sport de haut niveau de leur équipe SF en championnat de France NF 3.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention à la Société de Sports et Loisirs « La Concorde » d'un montant de 2 000,00 €.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2011 au c/ 6574.

16 P – 2 « Abstentions » (M. J.L. WEICKERT et Mlle Anne GEISTEL)

2) Ravalement de façades *n° 39b/11*

Monsieur Jean-Marc WEBER, Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal, la demande de subvention émanant de Monsieur Roland Schweitz pour le ravalement de façades de leur maison sis 4 rue de l'école.

Conformément aux tarifs votés par délibération en date du 23 avril 2003, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 5.50 € par m² soit un montant total de 550 €.

18 P

VI INDEMNITE DE CONSEIL 2011 ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR *N° 40/11*

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le décompte de l'indemnité de conseil due au Comptable du Trésor pour l'exercice 2010, pour la gestion de 180 jours.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à verser l'indemnité de conseil de l'exercice 2011 s'élevant à 374,84 € brut (342,03 € net) à Mme Vogt, Comptable du Trésor.

Le crédit nécessaire est inscrit au budget primitif 2011 au c/ 6225.

18 P

VII RENOUVELLEMENT CONVENTION CAF *n° 41/11*

Madame Florence SPIELMANN, adjointe au Maire, soumet au Conseil Municipal le renouvellement de la convention prestation de service « Accueil de loisirs sans hébergement » permettant d'obtenir des aides de la CAF.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.

18 P

VIII CREATION D UNE REGIE *n° 42/11*

M. le Maire soumet au Conseil Municipal la mise en place d'une régie pour l'encaissement des produits de vente des poubelles et accessoires et propose de nommer Mme Mireille LEDERMANN, régisseur principal.

Le montant de l'indemnité annuelle est fixé à 110 €

18 P

IX DIVERS & INFORMATIONS

Monsieur Jean-Marc WEBER présente l'état des permis de construire et des déclarations préalables en cours et accordés.

Une réunion d'information sur la protection des communes d'Altorf, de Duttlenheim et Duppigheim contre les crues aura lieu le jeudi 16 juin 2011 à 20h au Complexe Socioculturel.

Les échéances électorales pour 2012 sont les suivantes :

- élections présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012.
- élections législatives : 10 et 17 juin 2012.

La Région Alsace organise une opération « Oriente Express » qui vise à informer les jeunes sur leur orientation professionnelle ; le TER fera étape dans la gare de Molsheim le Samedi 18 juin de 10 heures à 17 heures.

Monsieur le Maire présente le rapport sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Le Conseil Général mène une politique active afin de réduire la fracture numérique du département, par la mise en place du réseau WiMax ; une information est consultable sur le site internet de la Commune.

Christophe BUREL informe le Conseil Municipal que le vendredi 10 juin 2011 aura lieu la pose des rideaux dans la salle du Conseil Municipal.

Le Conseil de Fabrique remercie la Commune pour l'attribution des 2 500 € de subvention.

Madame Florence SPIELMANN fait le point sur l'état des demandes de transports effectuées par les écoles maternelle et primaire (vu en commission de la Culture en date du 1^{er} juin 2011).

Madame Florence SPIELMANN remercie les conseillers municipaux pour leur visite à l'exposition « Art67 ». Cette manifestation a été un grand succès, environ 300 visiteurs, grâce à la qualité et la variété des œuvres. Le bilan financier sera exposé lors d'une prochaine commission.

Le passage du jury communal pour le fleurissement dans le village aura lieu soit le 22 soit le 29 juillet 2011.

Monsieur Vincent TROESTLER communique au Conseil les dates des prochaines manifestations :

- samedi le 11 juin : tournoi des jeunes - FCD
- dimanche le 12 juin : Tournoi de football SIXTE - FCD
- dimanche le 13 juin : marche populaire – FCD
- samedi le 18 juin : audition de fin d'année – Ecole de Musique
- jeudi 23 & vendredi 24 juin : spectacle « Tous ensemble avec nos différences » - Collège Henri Meck
- dimanche le 26 juin : exposition – Club de Dessin
- samedi le 2 juillet : fête des jeunes « SUMMER PARTY » - Teen' Act
- mercredi le 13 juillet : fête Nationale – bal champêtre – Commune & Amicale des Pompiers
- mardi le 19 juillet : collecte de sang
- samedi le 27 août : animation musicale et vente de pain d'épices – Ecole de Musique
- samedi le 3 septembre : élection Miss Bas-Rhin 2011

Monsieur le Maire fait état de la situation déplorable sur le chemin des Prés.

En effet, ce chemin est régulièrement emprunté par des automobilistes inciviques pour des raisons de facilité, ce qui a pour conséquence d'augmenter la circulation de la rue des Prés.

Aussi, suite aux plaintes des riverains, M. le Maire a décidé de mener une opération de contrôle sur 3 journées. Pas moins de 30 véhicules (par jour) ont été arrêtés et M. le Maire leur a remis l'arrêté municipal prescrivant l'interdiction de circuler sur ce chemin.

La gendarmerie est également intervenue et a dressé 6 PV.

D'ici la fin de l'année, si la situation ne s'arrange pas, un dispositif régulant la circulation devra être mis en place.

Une opération similaire sera menée sur la piste cyclable rue d'Altorf et sur le chemin lieu dit « Tiergarten ».

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu au mois de septembre.